

Cas pratique sous forme de dialogue ?

Par **sined95**, le **05/01/2013** à **14:42**

Bonjour,

J'ai eu mon partiel de droit civil il y a quelques semaines. Notre prof, plutôt sympa, nous a fait un long cas pratique humoristique, avec des jeux de mot etc...

J'ai donc traité le cas pratique d'une façon classique.

Mais me posais une question: étant donné que, dans le cas pratique que j'ai eu, il était question d'un client qui venait nous demander notre avis, y-a-t-il possibilité de faire le devoir sous forme d'un dialogue ? Je veux dire par là, que lorsque l'on présente les faits, que l'on fasse parler le client. Histoire de faire quelque chose d'original.

C'est risqué ? Quelqu'un a t-il déjà essayé ?

Merci d'avance.

Par **gregor2**, le **05/01/2013** à **16:26**

Bonjour, très bonne question ;)

mais je n'ai pas de réponse,

je n'ai jamais vu ça a vrai dire ... et la "sanction" du prof peut être lourde (en droit une forme rigoureuse est souvent très valorisée quand dans le me temps une copie peu rigoureuse sera franchement sanctionnée), vous avez demandé au prof si vous pouviez vous affranchir des règles de forme pour une fois et tenter quelque chose ?

J'aime bien l'idée mais je voterais non ...

sauf si c'est une note qui n'apparaîtra nulle part, dans ce cas autant s'amuser (mais préparez vous à ne pas être compris, à assumer les rires et à devoir vous expliquer ...)

Si vous le faites, faites attention à ce que chaque réponse soit tout de même très rigoureusement présentée et très argumentée en droit -